

## Gouvernance et croissance économique Application au cas des pays de l'UEMOA

Azza ZIADI<sup>1</sup> Imen BHIBAH<sup>2</sup>

### Résumé

L'article a pour objectif d'identifier la nature de la relation liant gouvernance et croissance économique. L'analyse des faits a montré que la cause principale de la faible croissance dans plusieurs pays d'Afrique orientale et subsaharienne est la faiblesse voire l'absence de la bonne gouvernance malgré que certains d'entre eux sont caractérisés par une opulence des ressources naturelles comme le cas du Nigeria.

Nous allons ainsi répondre à la question suivante : Comment la sphère politique influe-t-elle sur la sphère économique ? Nous prenons comme étude de cas les pays de l'UEMOA. La corruption, indicateur principal de gouvernance influence significativement et négativement le taux de croissance dans ce groupe de pays.

**Mots clés :** gouvernance, croissance économique, fraude.

### Governance and Economic Growth in UEMOA countries

#### Abstract

The article aims to identify the nature of the relationship between governance and economic growth. The analysis of the evidence has shown that the main cause of low growth in several East and sub-Saharan African countries is the weakness or lack of good governance despite the fact that some of them are characterized by an opulence of natural resources As in the case of Nigeria.

We will answer the following question: How does the political sphere affect the economic sphere? We take the UEMOA countries as a case study. Corruption, the main indicator of governance; Significantly and negatively influences the rate of growth in this group of countries.

**key words :** governance, economic growth, fraud

---

<sup>1</sup>Docteur en Sciences économiques, laboratoire CEMOTEV, UVSQ Paris, URMOFIB Tunis, [ziadiazza@yahoo.ca](mailto:ziadiazza@yahoo.ca).

<sup>2</sup>Doctorante à la faculté des sciences économiques et gestion de Tunis, laboratoire LARMA, [bhibahimen@voila.fr](mailto:bhibahimen@voila.fr)

## Introduction

Depuis la fin de la décennie 80, les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), tout comme les autres pays en voie de développement, ont été confrontés au problème du fardeau de la dette extérieure. Plusieurs raisons concourent à l'explosion de cette dette dont entre autres l'augmentation des emprunts bilatéraux et prêts concessionnels, le manque d'ajustements macroéconomiques et réformes structurelles dans ces pays, et à plusieurs chocs exogènes nationaux et internationaux qui ont entravé leur croissance économique. A la suite de ce scénario adverse, ces pays ont commencé à accumuler la dette externe dans les années soixante-dix et plus intensivement, dans la décennie suivante, atteignant des proportions extrêmes de ratio de dette respectivement sur PIB et exportations dans le milieu des années quatre vingt dix.

Rappelons que l'initiative majeure négociée durant cette période a été les accords bilatéraux sous la supervision des créanciers du Club de Paris<sup>3</sup>. Ces accords sont complétés ultérieurement par l'initiative d'allègement de la dette des Pays Pauvre Très Endettés (PPTTE) en 1996 et améliorés par la version de 1999. Au début des années soixante dix, les pays de l'UEMOA avaient en moyenne un niveau de dette extérieur presque égal au total des exportations. Le niveau de la dette tourne autour d'un cinquième du PIB de l'union. A la fin des années quatre vingt, le stock de la dette était devenu égal au PIB annuel de l'union et au total des exportations de plus de huit périodes. L'augmentation de la dette extérieure a été considérée comme insoutenable et a conduit à un certains nombres d'initiatives d'allègement de la dette pendant les années 80 et 90. (Toronto, London, Naples et Lyon), après que les donateurs bilatéraux ont accepté un rééchelonnement dans des termes concessionnels. Néanmoins, le stock de la dette externe a continué à augmenter et à son sommet le niveau de la dette des pays de l'UEMOA a atteint 160% du PIB en (1994) et près de 1200% des recettes d'exportations (1993). Par la suite, les ratios de la dette ont commencé à décliner surtout dans les cinq dernières années.

Par ailleurs les divers changements qui sont intervenus dans le monde entier ont apporté de nouveaux défis concernant la légitimité de la démocratie qui est devenue apparente dans plusieurs pays. Son enracinement dans le monde nécessite des nouvelles exigences à savoir l'accroissement de l'efficacité et de la crédibilité des institutions démocratiques, le renforcement de l'Etat de droit pour assurer le bon fonctionnement de l'économie de marché et la participation effective des citoyens dans la vie politique. Ces exigences ont donné naissance à un nouveau concept qui est la gouvernance.

Dans ce travail nous mettons en évidence la définition et les indicateurs de la gouvernance dans une première section. Ensuite, dans une deuxième section nous étudions la nature de la relation

---

<sup>3</sup> Le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés. Les créanciers du Club de Paris leur accordent un allègement de dette pour les aider à rétablir leur situation financière.

entre la bonne gouvernance et la croissance économique. Dans la troisième section figure nos estimations réalisées sur un panel regroupant l'ensemble des pays de l'UEMOA et dont la période d'estimation va de 1985 jusqu'à 2009.

### **I- Définition et indicateurs de la gouvernance**

Ce concept est apparu et devenu l'objet de plusieurs débats depuis les années 80. La gouvernance est définie comme<sup>4</sup> «l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative dans le but de gérer les affaires d'un pays à tout les niveaux. Cela comprend les mécanismes, les processus et les institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts et leurs différences, exercent leurs droits et s'acquittent de leurs obligations. La gouvernance comprend l'Etat mais la dépasse en incluant également le secteur privé et les organisations de société civile». Cette définition donnée par le programme des Nations Unies pour le développement signifie que la gouvernance traduit la gestion des affaires publiques<sup>5</sup> englobant tous les acteurs économiques : l'Etat, le secteur privé et ceux de la société civile.

Les études faites par D.Kaufmann, A.Kraay et Zoido-Lobaton<sup>6</sup> révèlent six indicateurs de la gouvernance qui sont<sup>7</sup> : «Voix et responsabilité», «instabilité politique et violence», «efficacité du gouvernement», «fardeau de la réglementation», «règle du droit» et «corruption».

Le groupe «voix et responsabilité» inclue un nombre d'indicateurs qui mesurent les différents aspects de processus politique, les libertés civiles et les droits politiques. Il mesure le degré de la participation des citoyens dans le choix de gouvernement. Il inclut aussi trois indicateurs qui mesurent l'indépendance des médias.

Le groupe «instabilité politique et violence » combine plusieurs indicateurs qui mesurent la globalité de la chute de gouvernement pour des moyens non institutionnels et/ou pour la violence. Les deux catégories concernant « l'efficacité du gouvernement» et le «fardeau de la réglementation» regroupent divers indicateurs qui mesurent le degré de la capacité de gouvernement dans la constitution des institutions politiques fiables. Quant à «l'efficacité du gouvernement», elle donne une idée sur la qualité de la bureaucratie, la crédibilité de l'engagement du gouvernement dans l'établissement des politiques etc. Le «fardeau de la réglementation» comporte les mesures concernant le contrôle des prix et les perceptions des charges imposées par un règlement exagéré.

<sup>4</sup> Staphen-hurst F. et K.S.J. « participation de secteur public à la lutte contre la corruption» p 25.

<sup>5</sup> Leftwich A.(1993) « Governance , Democracy and Development in the Third world », p 610

<sup>6</sup> Kauffmann D ; Kraay A. et Zoido-Lobaton(1999) « Gouvernance Matters ». La Banque Mondiale

<sup>7</sup> Bresson J.C.(2000) « La Banque Mondiale, la corruption et la gouvernance». Revue Tiers Monde n<sup>o</sup> 161 Janvier-mars, p165

Les deux derniers groupes mettent en évidence le respect des lois par les citoyens et la limitation des pratiques corrompues.

En ce qui concerne la «règle du droit», elle donne une idée sur le degré de la confiance et de leur obéissance aux lois de la société<sup>8</sup>. Aussi, elle exige que le gouverneur respecte la loi pour éviter que son comportement soit autoritaire et ceci ne peut être réalisé que par la séparation entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif. Ainsi, elle <sup>9</sup> « s'applique aux pouvoirs publics, protégeant les citoyens contre les décisions arbitraires de l'Etat, et à la société dans son ensemble, régissant les relations entre intérêts privés. Elle garantit à tous les citoyens un traitement égal, ceux-ci étant des sujets de droits protégés contre les caprices des puissants. La primauté du droit est une condition préalable essentielle au respect de l'obligation redditionnelle et à la prévisibilité dans les secteurs public et privé ». Pour atteindre ses objectifs, la primauté du droit exige <sup>10</sup> « la publication claire des règles, leur application sans discrimination, des mesures coercitives efficaces, des méthodes prévisibles et juridiquement applicables de révision des lois des citoyens qui perçoivent les règles et lois comme équitable, justes ou légitimes et qui acceptent de les respecter ».

Pour ce que de la corruption, elle trouve son origine dans la mauvaise gouvernance<sup>11</sup>. En effet, La corruption est définie par Karf D, Kraay A. et Zoido-Lobaton comme étant<sup>12</sup> l'exercice de pouvoir public au profit de gain privé plus précisément, Hilliman et Katz (1987) pensent que<sup>13</sup> « la corruption correspond à un simple transfert de ressources allant des titulaires de positions monopolistiques vers les fonctionnaires corrompus, c'est à dire à une redistribution de rentes antérieures. Le coût social a alors deux composantes: les dépenses engagées pour bénéficier de la corruption (notamment pour obtenir les postes qui permettent de demander et de recevoir des paiements illégaux) et les dépenses engagées pour dissuader les individus d'y recourir».

La corruption peut être politique comme elle peut être administrative. Et elle est expliquée par plusieurs économistes à savoir Klitgaard (1996) par l'équation suivante:

$$C (\text{corruption}) = M (\text{pouvoir de monopole}) + D (\text{pouvoir de décision}) - R (\text{responsabilité financière})^{14}.$$

La corruption a des conséquences néfastes sur la croissance économique à travers l'entrave du secteur privé<sup>15</sup>, et sur l'efficacité des institutions politiques et du marché à travers l'existence des pots

<sup>8</sup> Kaufmann D. et autres (2000) « The quality of Growth ». Banque Mondiale, Oxford University Press, p157.

<sup>9</sup> PNUD (2002) « le rapport mondial sur le développement humain 2002 :la bonne gouvernance et développement humain durable ». p 41.

<sup>10</sup> ibid, p41.

<sup>11</sup> Kaufmann D., Kraay A. et Zoido-Lobaton (1999) « Gouvernance Matters » la Banque Mondiale.

<sup>12</sup> Lafay J.C.(1990) « L'économie de la corruption». Annales de la S.E.D.I.S, Revue Tiers Monde n°161, Janvier-mars

<sup>13</sup> Bresson J.C.(2000) «La Banque Mondiale, la corruption et la gouvernance». Revue Tiers Monde n° 161, Janvier-mars, p. 65.

<sup>14</sup> Staphenhurst F.et Kpundc S.J (1998) «Participation du secteur public à la lutte contre la corruption» p27.

de vin qui constituent une barrière à l'entrée. C'est pour ces raisons que plusieurs efforts ont été mis en évidence pour l'éradication de ce phénomène tels que la stratégie anti-corruption de la Banque Mondiale<sup>16</sup> qui a considéré la réalisation de la bonne gouvernance comme un moyen de lutte contre la corruption puisque la gouvernance est basée sur la transparence, la responsabilité et sur une société civile active et libre.

## II- La relation entre bonne gouvernance et croissance économique

La notion de gouvernance est qualifiée dans certains cas comme bonne, et dans d'autres comme mauvaise. En fait, c'est en 1989 que la notion de la bonne gouvernance a été utilisée dans le rapport de la Banque Mondiale sur l'Afrique qui a affirmé que les problèmes de développement en Afrique sont dus à une crise de gouvernance. Par ailleurs, la gouvernance est bonne<sup>17</sup> « au sens où elle doit tendre à une amélioration progressive et continue ». De ce fait, la gouvernance est bonne quand ses institutions, ses méthodes et ou ses résultats sont bons.

Lorsqu'une institution est performante et satisfait toute les attentes; lorsque le développement durable est au rendez-vous pour tous les hommes et toutes les femmes; lorsque la pauvreté est significativement réduite; lorsque la participation à la vie politique est assurée pour tous, dans cette situation, l'Etat de droit est au cœur de la bonne gouvernance. Il importe donc de mettre en place un système de règles qui soient réellement appliquées, d'établir des institutions qui fonctionnent efficacement et qui assurent une application efficiente de ces règles.

L'analyse faite par Wembo Wu et Otto A. Davis<sup>18</sup> sur 100 pays durant la période allant de 1975 à 1992 consiste à examiner la nature de la relation qui existe entre la liberté économique, la liberté politique, la croissance économique et le développement économique. Ils ont dégagé une relation positive entre les deux libertés et le développement économique. Dans la même veine, l'économiste chinois Pak Hung Mo (2000) a dégagé une relation positive entre droits politiques et croissance économique, mais cette relation devient négative à partir d'un niveau optimal des droits politiques qui varie selon les caractéristiques spécifiques de chaque pays.

---

<sup>15</sup> Ibid

<sup>16</sup> Daniel, Laayza N. et Reis S.R. (2001) « Accoutability and corruption ». Policy working paper n°2708, Novembre.

<sup>17</sup> Chammari K. (2000) « Gouvernance, Décentralisation, droits de l'homme et société civile », Atelier sur la gouvernance à l'intention des journalistes maghrébin, Nouakchott 17 ou 18 mai

<sup>18</sup> Wu Wembo et A. Davis Otto (1999) « the two freedoms, economic growth and development: An empirical Study » Public Choice , pp39-64,

La bonne gouvernance implique<sup>19</sup> « une conception particulière de la révélation des préférences collectives des agents, des domaines de l'action publique et de leur coordination ». En fait, pour atteindre ses objectifs, elle se base sur un ensemble de principes qui sont la transparence, la responsabilité et la participation. Il faut donc permettre la diffusion et la transparence de l'information et assurer sa disponibilité pour tous<sup>20</sup> « la transparence est fondée sur la libre circulation de l'information, les personnes concernées peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et l'information accessible est suffisante pour comprendre et assurer le suivi des questions ».

La responsabilité a été partagée entre l'Etat et le secteur privé. Elle est définie par A. Hamdok et H. Kifle comme suit<sup>21</sup> «La responsabilité de la fonction publique met l'accent sur la capacité à nommer de budgétisation, de comptabilité et d'audit généralement accepté».

Le troisième principe correspond à la participation des citoyens aux affaires publiques<sup>22</sup> « Tous les hommes et toutes les femmes devraient avoir voix au chapitre en matière de prise de décision, directement ou par l'intermédiaire d'institutions légitimes qui représentent leurs intérêts. Une participation aussi large est fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires pour participer de façon constructive à la prise de décision ».

Le graphique suivant montre l'importance de la réalisation des principes de la bonne gouvernance dont principalement la réduction de la mortalité infantile, l'accroissement du PNB par habitant et du niveau d'alphabétisation.

#### **Graphique1: Les « gains » de la bonne gouvernance**

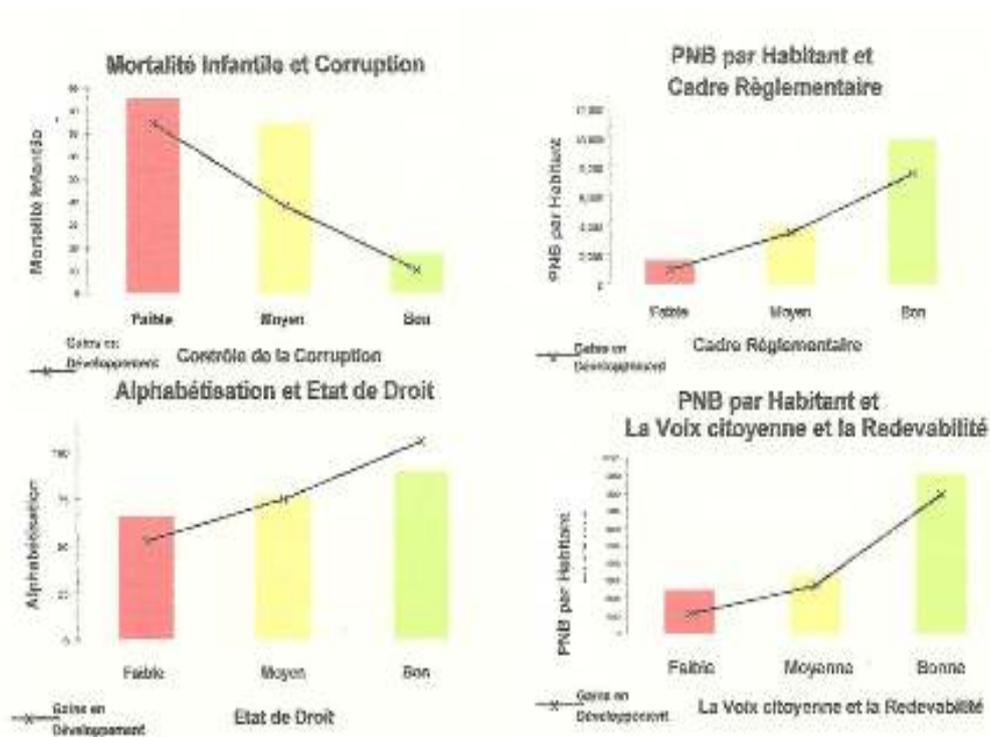
---

<sup>19</sup> Bresson J.C. (2000) « la banque Mondiale, la corruption, et la gouvernance », Revue Tiers Monde, n°161, Janvier-Mars, p 166.

<sup>20</sup> PNUD (2002) « Le rapport mondial sur le développement humain 2002 : la bonne gouvernance et le développement humain durable ». <http://www.undp.org>, p5

<sup>21</sup> Cannac Yves. et Godet Michel (2001) « La « bonne gouvernance » l'expérience des entreprises, son utilité pour la sphère publique » Futuribles n°265, Juin.

<sup>22</sup> PNUD, op.cit



Source : S.Carrillo et V. Fruchart(2007) « La Bonne Gouvernance comme catalisateur de la croissance », Atelier sources de croissance, Bujumbura 29 Mai, p 6.

La mauvaise gouvernance se manifeste dans l'accroissement de la bureaucratie et de la corruption. Ceci est du à l'inefficacité des institutions publiques, c'est ce que le rapport «Vivre en île de France en 2025» le montre<sup>23</sup> «le manque d'attitude décisionnaire des responsables (...) l'insuffisance de communication, de transparence, entraînant la méfiance des citoyens vis-à-vis des institutions politiques et administratives». En plus, la corruption se traduit par l'instabilité politique qui influence négativement sur la croissance économique<sup>24</sup>. Elle est considérée chez Londeyran et Poole (1990) comme étant une fonction croissante de la pauvreté et une fonction décroissante du taux de croissance de l'économie chez Alesina et al (1992) et chez Calipel et Dansinoni (1996)<sup>25</sup>.

L'existence d'une relation inverse entre la croissance et l'instabilité politique revient à ce que cette dernière augmente la probabilité des coups d'Etats, des révolutions et de la violence qui se traduit

<sup>23</sup>Hamdok A. et kifle H.(2000) « Gouvernance, réformes économiques et croissance durable :Le Défi politique».p4 et 5

<sup>24</sup>A. Alberto Özler Sule, Roubini Nouriel et Swagel Phillip(1992), op.cit.

<sup>25</sup>Azam J. P, J, Barthélemy J Claude et Calipel Stéphane (1996) « Risque politique et croissance en Afrique» Revue économique N°3, Mai 1996, P821.

par une augmentation de l'incertitude et on assiste à ce que les droits de propriété sont menacés. Ce qui a un effet négatif sur l'investissement et par conséquent il diminue la croissance<sup>26</sup>.

En ce sens, la constitution d'une bonne gouvernance permet d'éviter l'instabilité politique, la corruption etc. ce qui conduit à la croissance économique et au développement économique durable.

Une analyse récente sur la gouvernance permet de mieux distinguer ce concept des autres activités par Goran Hyden à partir de la définition qu'il a adopté et qui attribue la gouvernance à<sup>27</sup> «... la gestion consciente des structures (règles) du régime afin de réglementer le domaine public, c'est à dire l'arène dans laquelle l'Etat et les acteurs de la société opèrent et agissent les uns sur les autres afin de prendre les décisions qui s'imposent ». Aussi, Goran Hyden a proposé un tableau qui a mis en évidence la nature de la relation entre la gouvernance et les autres concepts et activités<sup>28</sup>.

Tableau 1 : relation entre la gouvernance et les autres concepts et activités

| <i>Niveau</i> | <i>Activités</i> | <i>Concept</i>          |
|---------------|------------------|-------------------------|
| Méta          | Politiques       | Gouvernance             |
| Macro         | Politique        | Prise de décision       |
| Méso          | Programme        | Administration publique |
| Macro         | Projet           | Gestion                 |

**Source:** G.Hyden « Un baromètre de la gouvernance en Afrique ? Questions relatives à la mesure et au suivi ».

D'après Hyden, la macro-gouvernance se réfère à la nature du régime politique et par conséquent elle donne une idée sur l'application ou non des conditions de la bonne gouvernance. En ce qui concerne les méso et micro- gouvernances, elles correspondent aux systèmes administratifs, aux systèmes d'information et à l'application efficace des codes juridiques pour régler les transactions sociales et économiques entre les citoyens.

<sup>26</sup> A. Alberto et Perroti Roberto (1995) « Income distribution, political instability, and investment » European Economic Review Vol 40, N°6 Juin, P1204.

<sup>27</sup> Hamdok A. et Kifle H. (2000), op.cit.

<sup>28</sup> Jessop B. (1998) « L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec : le cas du développement économique » Riss n°155, mai, p46

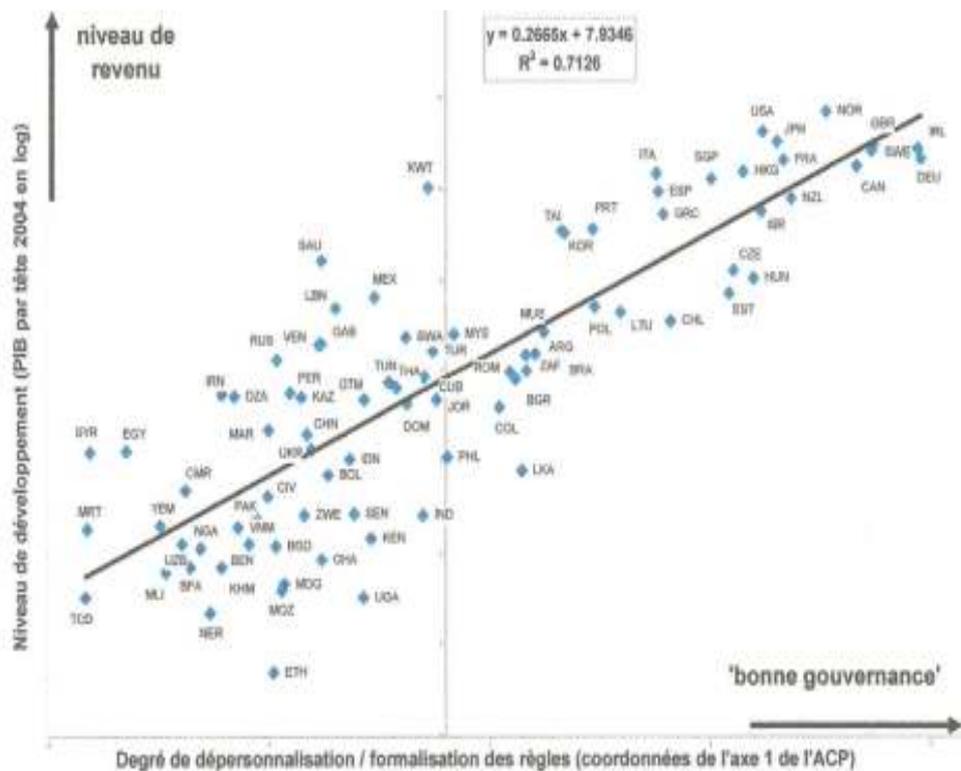
Pour la méta-gouvernance<sup>29</sup>, elle est liée à la gouvernance politique dans laquelle les règles sont établies au niveau des politiques.

Les indicateurs globaux de la gouvernance révèlent la forte corrélation entre la bonne gouvernance et les résultats économiques tels que l'augmentation de l'alphabétisation, la baisse de la mortalité infantile et l'accroissement des revenus par habitant.

Le graphique suivant met en évidence la forte corrélation entre la bonne gouvernance et le niveau de développement des pays mesuré par le PIB par tête.

Graphique 2: Relation canonique entre « bonne gouvernance » et niveau de revenu

(Source : Les documents de travail de la DGTPE-n°2007/11-Novembre2007-p17)



<sup>29</sup> ibid

Il en ressort que la bonne gouvernance et l'accroissement du niveau de revenu vont de pair. En plus, on remarque que la plupart des pays africains y compris ceux de l'UEMOA ont des niveaux faibles pour ces deux variables, ce qui renforce l'idée de la forte corrélation entre la « mauvaise gouvernance » et le niveau faible de développement dans ces pays. La bonne gouvernance conduit à la mise en œuvre d'un environnement favorable aux affaires et par conséquent la promotion des investissements et la réalisation de la croissance économique.

Ainsi, le ralentissement ou l'absence d'une croissance économique est dû en premier lieu à l'absence des normes démocratiques et d'une bonne gestion des affaires publiques qui se manifestent principalement par l'adaptation des mesures en faveur de la transparence et de la responsabilité.

### **III- Etude économétrique :**

#### **1- Présentation des variables et du Modèle économétrique**

Dans cet article nous estimons, un modèle linéaire des données de panel. Pour ce faire nous commençons par une présentation des données et des variables que nous utilisons dans l'estimation, qui se présentent comme suit :

##### **La variable dépendante :**

**Growth** est représentée par le taux de croissance de PIB réel par tête, provient de la base de la Banque Mondiale.

##### **Les variables indépendantes :**

**Droits politiques :** Ces droits se présentent dans l'organisation des élections libres et la contribution de toute la population sans discrimination à cause de la race ou de la religion.

**Libertés civiles :** elles englobent la liberté de toute personne de choisir sa religion, de se réunir et de se manifester.

**La corruption :** renvoie à des valeurs allant de 0 à 10 et proportionnelles à l'intensité de la corruption. Théoriquement l'on doit s'attendre à une relation inverse entre le niveau de corruption et la croissance par tête. Car cette dernière est corrélée positivement à la qualité de la gouvernance, or une corruption élevée est synonyme de défaillance de la gouvernance et des institutions sociales, juridiques, politiques et économiques.

**Stabilité politique :** la stabilité politique n'est que la « régularité du flux des échanges politiques ».

**Règle du droit** : cette variable est considérée comme indice de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

**Taux de Scolarisation** : le taux de scolarisation secondaire utilisé comme indicateur de capital humain. D'après l'UNESCO, ce taux est l'effectif de l'enseignement du groupe d'âge officiellement scolarisable à ce niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage de la population du même groupe d'âge.

**Inflation**: le taux d'inflation (% annuel) mesuré par l'indice des prix à la consommation reflète le changement annuel en pourcentage des prix pour un consommateur moyen dans l'acquisition d'un panier fixe des biens et services.

Dans le cadre de notre étude, les données statistiques que nous utiliserons dérivent de différentes sources dont notamment : Données à partir du CD-ROM de la Banque Mondiale

Notre panel de données est composé de 8 pays de l'UEMOA. La période d'estimation va de 1985 jusqu'à 2009.

Le modèle utilisant pour tenter la relation entre les indicateurs de la gouvernance et la croissance économique est donné comme suit :

$$\text{Growth}_{it} = \alpha + \beta X_{it} + \delta \text{INFL}_{it} + \lambda \text{scol}_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où  $X$  un ensemble de variables de gouvernance à savoir : les droits politiques, les libertés civiles, le règle de droit, stabilité politique et la corruption.

Scol désigne le taux de scolarisation secondaire et INFL représente l'inflation.

## **2- Méthode d'estimation et interprétation**

Compte tenu de la problématique présentée dans notre travail de recherche nos estimations portent sur l'approximation de l'équation de croissance du PIB.

L'objectif est d'évaluer l'impact des indicateurs de gouvernance sur la croissance du PIB réel par tête. Ainsi, la modélisation des effets individuels pour les données de panel peut être représentée par une intercepte propre à chaque pays, dans ce cas les effets individuels sont fixes. De même ces effets individuels peuvent être modélisés d'une façon aléatoire, ce modèle est distingué par le caractère aléatoire des effets spécifiques

Tableau 1 : résultats de la régression

Dependent Variable: GROWTH

Method: Panel Least Squares

Date: 04/03/11 Time: 15:25

Sample: 1985 2009

Periods included: 25

Cross-sections included: 8

Total panel (unbalanced) observations: 180

| Variable    | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob.  |
|-------------|-------------|------------|-------------|--------|
| C           | 6.958890    | 3.374518   | 2.062188    | 0.0408 |
| DROIT_POL   | -0.575878   | 0.344789   | -1.670231   | 0.0968 |
| DROIT_CIV   | 0.337492    | 0.437789   | 0.770901    | 0.4419 |
| POL_STAB    | 0.084576    | 0.448205   | 0.188701    | 0.8506 |
| REGLE_DROIT | 0.028248    | 0.236795   | 0.119291    | 0.9052 |
| TAUX_SCOL   | -0.267460   | 0.195353   | -1.369106   | 0.1728 |
| INFL        | -0.042064   | 0.024798   | -1.696254   | 0.0917 |
| CORRUP      | -0.030582   | 0.011266   | -2.714397   | 0.0119 |

## Effects Specification

## Cross-section fixed (dummy variables)

|                    |           |                       |          |
|--------------------|-----------|-----------------------|----------|
| R-squared          | 0.493411  | Mean dependent var    | 1.348994 |
| Adjusted R-squared | 0.243454  | S.D. dependent var    | 3.910246 |
| S.E. of regression | 3.657756  | Akaike info criterion | 5.511232 |
| Sum squared resid  | 2207.565  | Schwarz criterion     | 5.777312 |
| Log likelihood     | -481.0109 | Hannan-Quinn criter.  | 5.619116 |
| F-statistic        | 2.826084  | Durbin-Watson stat    | 2.023590 |
| Prob(F-statistic)  | 0.000813  |                       |          |

La variable Corruption a un effet négatif et significatif sur la croissance économique. La corruption, synonyme d'un surcoût de production, nuit à la croissance car elle implique des distorsions de la formation des prix et ce faisant, elle entrave l'allocation optimale des ressources. La dite variable s'accompagne souvent de dysfonctionnements institutionnels tels que : la bureaucratie, l'inefficacité du système juridique et l'instabilité politique. La corruption se révèle un phénomène majeur, coûteux socialement, dont les effets se font ressentir au niveau de la croissance.

L'instabilité politique et la violence sont en mesure d'influencer négativement la croissance économique. L'instabilité politique se manifeste dans les coups d'Etat, les guerres civiles, l'incidence de ces troubles sur la croissance économique sont multiples par la destruction du capital humain, l'augmentation des dépenses militaires au détriment des services publics, la diminution de l'épargne, la fuite des investissements directs étranger. Néanmoins, économétriquement, la variable Stabilité politique n'a pas d'impact significatif sur la croissance.

Ces pays connaissent des problèmes au niveau des institutions, pour cela les variables stabilité politique, droit civil, règle de droit et taux de scolarisation sont non significatifs. Les problèmes institutionnels entraînent d'autres problèmes qui doivent être tenus en compte tels que les problèmes de pauvreté, d'inégalité et de sous développement.

Le droit politique, quant à lui, a un effet significatif et négatif sur la croissance économique. Il permet d'encourager les individus à se manifester et à demander une amélioration de leur niveau de vie auprès des dirigeants politiques, ceci entraîne le ralentissement de l'activité économique et par conséquent, la réduction du taux de croissance.

## **Conclusion**

L'étude faite sur la relation entre gouvernance et croissance économique, a révélé que le faible taux de croissance dans les pays de l'UEMOA peut être expliqué par certains indicateurs de gouvernance tels que les droits politiques et la corruption. Par conséquent le niveau élevé de la pauvreté dans ces pays est corrélé à la mauvaise gouvernance. Il en résulte que la crise de développement dans ces pays est due à une crise de gouvernabilité.

La maîtrise de la corruption et plus encore, une jonction de plusieurs indicateurs de gouvernance, se présente comme une condition nécessaire pour attirer les transferts et favoriser une meilleure contribution de ceux-ci à la croissance et au développement des pays l'UEMOA.

**Bibliographie**

Azam J. P., J.Barthélemy et S. Calipel (1996) « Risque politique et croissance en Afrique» Revue économique N°3, Mai 1996.

Alberto et Perroti Roberto (1995) « Income distribution. political instability, and investment » European Economic Review Vol 40, N°6 Juin.

Bresson J.C.(2000) «La Banque Mondiale, la corruption et la gouvernance». Revue Tiers Monde n° 161, Janvier-mars.

Cannac Y. et Godet Michel (2001) « La « bonne gouvernance» l'expérience des entreprises, son utilité pour la sphère publique» Futuribles n°265, Juin.

Chammari K. (2000) « Gouvernance, Décentralisation, droits de l'homme et société civile», Atelier sur la gouvernance à l'intention des journalistes maghrébin, Nouakchott 17 ou 18 mai.

Daniel, Laayza N. et Reis S.R. (2001) « Accountability and corruption ». Policy working paper n°2708, November.

Hamdok A. et kifle H.(2000) « Gouvernance, réformes économiques et croissance durable : Le Défi politique».

Jessop B. (1998) «L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec : le cas du développement économique» Riss n°155,mai.

Kaufmann D ; Kraay A. et Zoido-Lobaton(1999) « Gouvernance Matters ». La Banque Mondiale.

kaufmann D. (2000) « The quality of Growth ». Banque Mondiale, Oxford University Press.

Leftwich A.(1993) « Governance , Democracy and Development in the Third world ».

Lafay J.C. (1990) « L'économie de la corruption». Annales de la S.E.D.I.S, Revue Tiers Monde n°161, Janvier-mars

PNUD (2002) « le rapport mondial sur le développement humain 2002 : la bonne gouvernance et développement humain durable ».

Stephen-hurst F.et Kpundc S.J. (1998) «Participation du secteur public à la lutte contre la corruption».

Wu Wembo et A. Davis Otto (1999) « the two freedoms, economic growth and development: An empirical Study » Public Choice.